

DUNKERQUE, L'ÉNERGIE CRÉATIVE

Chef de file : Communauté Urbaine de Dunkerque

 **76** partenaires dont **8** collectivités

 Transition écologique et énergétique, Industrie

 Ville moyenne, Littoral

 **258 000** personnes concernées



AMBITION

Face à la concurrence accrue de grands ports internationaux et en constatant sa dépendance aux énergies carbonées, le territoire Flandre Dunkerque accélère sa transformation pour répondre aux enjeux des transitions économiques, énergétiques, écologiques et sociales. « Territoires d'Innovation » lui permet d'inventer l'écosystème industrialo-portuaire du XXI^e siècle en conjuguant compétitivité, préservation de l'environnement et qualité de vie de ses habitants. « Dunkerque, l'énergie créative » construit une symbiose territoriale qui incarne la transition énergétique et une nouvelle génération d'écologie industrielle qui préserve l'environnement et la qualité de l'air.

Le budget prévisionnel du projet atteint 288 M€.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Améliorer la qualité de l'air ;
- Œuvrer en faveur de la transition énergétique ;
- Développer l'écologie industrielle et territoriale ;
- Favoriser la formation et le dialogue territorial ;
- Positionner l'habitant au cœur de cette transformation, pas seulement en tant que bénéficiaire principal, mais aussi en tant qu'acteur grâce à un dialogue territorial innovant où il trouvera toute sa place aux côtés des acteurs économiques, académiques et institutionnels.

IMPACTS À HORIZON 2030

- **Qualité** de l'air : 0 jour de pic de pollution en 2027 ;
- **Transition énergétique** : 32 % d'ENR&R dans la consommation d'électricité, de chaleur et de froid du territoire ;
- **Écologie** industrielle et territoriale : 80 % d'entreprises industrielles engagées dans un projet d'économie circulaire ;
- **50 projets** « Dunkerque, l'Énergie Créative » accompagnés par Euraénergie et/ou financés par le Fonds territorial d'investissement.

9,9
M€

Montant prévu de subvention par l'État (PIA)

27,6
M€

Potentiel d'investissement par l'État (PIA)